UAAD85 - Admission à l'école d'ingénieur

Présentation

Programme

Contenu

L'admission à l'EiCnam se fait en deux étapes :

- **Phase d'admissibilité (jury local, EPN ou centre en région)** - étude du dossier de candidature (vérification des prérequis, des justificatifs et de la cohérence du profil au regard du diplôme visé) et entretien d'admissibilité ;
- **Phase d'admission (jury national, EiCnam).**

Candidater au titre d'ingénieur visé

Publics concernés

- Salariés : techniciens supérieurs, assistants ingénieur, ingénieurs ;
- Travailleurs indépendants, dont professions libérales et chefs d'entreprise ;
- Demandeurs d'emploi.

Prérequis

Avoir validé la 1ère année (60 ECTS) composée ainsi :

- Posséder au minimum un Bac+2* scientifique ou technologique (BUT/DUT, DEUG, BTS, titre professionnel) dans le domaine visé, ou bénéficier d'une VAPP accordant l'accès au diplôme ;
- Justifier d'un an d'expérience professionnelle à temps plein, dont 6 mois dans le domaine visé en tant que technicien supérieur ou équivalent (UAEP05 - 15 ECTS) ;
- Les UE « Tronc commun » (UTC - 15 ECTS) ;
- L'UE d'anglais (6 ETCS) ;
- L'UE « Information et communication scientifique » (3 ECTS) ;
- L'UE TED001 (3 ECTS) ;
- Les UE de spécialité (18 ECTS).

*Élèves titulaires de diplômes délivrés par un pays non membre de l'Union Européenne

- Demander une attestation de comparabilité auprès d'ENIC-NARIC : *Reconnaissance de diplômes | France Education international* ;
- Faire une demande de validation des études (VES) avant de candidater au titre d'ingénieur visé.

Nota : Nul ne peut présenter sa candidature plus de trois fois dans la même spécialité.

Objectifs

- Vérifier que les candidats réunissent l'ensemble des conditions leur permettant de suivre le cursus d'ingénieur ;
- Accompagner chaque élève dans le choix de son parcours.

Évaluation

Après étude du dossier de candidature, le candidat est convoqué par un jury d'admissibilité, à Paris ou dans un centre en région.

Suite à l'admissibilité, le jury national prononce l'admission des candidats sur la base des éléments transmis à l'EiCnam par les jurys locaux.

Mis à jour le 28-03-2018

Code : UAAD85

Unité d'activité de type admission à l'eicnam

0 crédits

Responsabilité nationale :
EPN01 - Bâtiment et énergie / Brice TREMEAC